

Le gouvernement espagnol réprime sévèrement le tabagisme

16/05/2005

Suite à une campagne dynamique lancée par le Comité Nacional para la Prevención del Tabaquismo (CNPT) en début d'année, la loi anti-tabac proposée par le ministère espagnol de la Santé a été approuvée par le Conseil des ministres le 22 avril 2005.

La première étape a été la partie la plus délicate et la plus difficile du processus, en raison de l'opposition initiale des ministres de l'Économie, de l'Emploi, de l'Industrie et du Commerce. La semaine prochaine, le projet de loi sera soumis à l'approbation du Parlement, puis devra être approuvé par le Sénat. Le ministère de la Santé espère qu'il sera approuvé et publié d'ici l'automne 2005, pour prendre effet en janvier 2006.

Le projet de loi comprend une interdiction totale de la publicité, des opérations de parrainage et de promotion du tabac, ainsi qu'une stricte interdiction de fumer sur les lieux de travail, que ce soit dans les administrations ou les entreprises privées, ainsi qu'une interdiction complète de fumer dans tous les locaux commerciaux. Des zones fumeurs seront autorisées uniquement dans les centres sociaux, les bars et les restaurants de plus de 100 m², les boîtes de nuit, les discothèques et autres lieux publics réservés aux adultes, ainsi que dans les aéroports, les accès et files d'attente des théâtres, des cinémas ou autres lieux de spectacle fermés. Le projet de loi propose également d'augmenter à 18 ans l'âge légal pour acheter des cigarettes, et de rendre plus visibles les avertissements relatifs à la santé sur les paquets. Les fonds levés avec les sanctions seront consacrés au contrôle du tabac (prévention et traitement). L'approbation de la loi rencontre une forte opposition de la part de l'industrie du tabac, du secteur hôtelier (propriétaires de bars, de cafés et de restaurants), à cause du coût économique de l'adaptation des locaux et des infrastructures, avec pour argument la nécessité de répondre à la demande des fumeurs, des syndicats, de la Confédération espagnole des organisations d'entreprises (CEOE) et du secteur publicitaire. Une conférence doit avoir lieu à Madrid cette semaine. Elle a pour but de donner de l'élan à cette étape-clé, et s'adresse aux experts espagnols (et aux médias).

Agence France Presse, le 22 avril 2005

<http://beta.news.yahoo.com>

Une initiative de l'Union Européenne

